



# TM 2018

Droit d'auteur

Plagiat

Citations

Références

Bibliographie

# Table des matières

1	DROIT D'AUTEUR .....	1
1.1	Définition .....	1
1.2	Exception : le droit d'auteur à l'école : .....	1
1.3	Qui sont les auteurs : .....	1
1.4	Les images.....	1
2	PLAGIAT .....	2
2.1	Définition .....	2
2.2	Situations de plagiat.....	2
2.3	Comment éviter le plagiat ?.....	2
3	CITATIONS.....	3
3.1	Définition .....	3
3.2	Comment citer ?.....	3
3.3	Pourquoi citer ? .....	4
3.4	Quand faut-il citer ? .....	4
3.5	Images .....	5
3.6	Les licences Creative Commons .....	5
4	STYLES DE CITATION .....	6
4.1	La citation « auteur-date » .....	6
4.2	La citation numérique .....	6
4.3	La citation de bas de page .....	6
4.4	Liens .....	6
5	REFERENCES.....	7
5.1	Contenu .....	7
5.2	Règles.....	7
5.3	Utiliser Zotero <a href="http://www.zotero.org">www.zotero.org</a> .....	7
5.4	Faire des fiches de lecture .....	8
6	BIBLIOGRAPHIE.....	9
6.1	Définition .....	9
6.2	Normes : voir STYLES DE CITATION .....	9
6.3	Présentation des références bibliographiques .....	9
6.4	Exemples (iso690).....	9

# 1 DROIT D'AUTEUR

## 1.1 Définition

Le droit d'auteur et les droits voisins sont réglés par une loi fédérale (<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/201701010000/231.1.pdf>) qui protège les auteurs d'œuvres littéraires, scientifiques, musicales, artistiques (beaux-arts et arts appliqués) techniques, architecturales, photographiques, cinématographiques, visuelles, audiovisuelles, chorégraphiques et logicielles.

En Suisse, ce droit naît automatiquement dès la création d'une œuvre. Il a pour but de protéger l'œuvre d'une utilisation non autorisée. Pour pouvoir exploiter une œuvre, même pour une diffusion partielle de l'œuvre, il est indispensable d'obtenir préalablement l'accord de l'auteur.

## 1.2 Exception : le droit d'auteur à l'école :

Dans le milieu scolaire et pédagogique vous êtes autorisés à utiliser ce qui ne serait pas libre de droit et sans demander l'autorisation à l'auteur, **pour autant que vous citiez vos sources.**



**ATTENTION** *vous n'avez plus le droit de le faire en dehors du monde clos de l'école, notamment si vous publiez votre travail sur internet.*

## 1.3 Qui sont les auteurs :

Tous ceux qui publient des créations originales sur un support physique (papier, film,...) ou numérique.

### ***Vous !***

- Commentaires sur Facebook
- Photos en ligne
- Vidéos en ligne
- Blog

## 1.4 Les images

Pour une **photographie représentant une personne** vous devez :

- Vérifier que la personne est une célébrité, dans un lieu public et que la photo ne porte pas atteinte à sa « dignité ».
- Vérifier que l'auteur de la photographie autorise la libre utilisation de son œuvre.

La vie privée est protégée (pas de photo prise dans un lieu privé), toute personne a le droit de refuser de voir sa photo publiée et la mise en ligne de la photo d'un mineur est soumise à l'autorisation de l'adulte responsable.



**ATTENTION** *au respect du droit d'auteur et au respect du **droit à l'image.***

**ATTENTION** *aux photos sur les réseaux sociaux.*

## 2 PLAGIAT

### 2.1 Définition

Le plagiat consiste à s'approprier le travail (texte, illustration, graphique,...) d'une personne sans indiquer qui est le véritable auteur.<sup>1</sup>

### 2.2 Situations de plagiat<sup>2</sup>

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source (paraphrase).
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le web.

### 2.3 Comment éviter le plagiat ?

Indiquer clairement la source de **toutes les informations utilisées dans votre travail**

Il faut être vigilant au moment de vos lectures :

- Distinguez toujours vos propres connaissances de celles acquises dans des sources externes
- Indiquez clairement la provenance de toute information prise dans des sources externes, (sources imprimées, page web, entretiens...)
- Ne multipliez pas les sources de même contenu (Inutile d'utiliser plusieurs sources identiques, en retenir une seule que vous citerez)



**ATTENTION** *aux travaux de groupe, vous êtes tenus coresponsables si un membre du groupe commet un plagiat dans sa partie.*

<sup>1</sup> UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN. Qu'est-ce que le plagiat ? In : *Site de l'Université catholique de Louvain* [en ligne]. [Consulté le 12.10.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/99514.html>

<sup>2</sup> UQAM UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL. Eviter le plagiat. *Bibliothèques de l'UQAM* [en ligne]. [Consulté le 12.10.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>

## 3 CITATIONS

### 3.1 Définition

La citation est un extrait ou un bref passage emprunté à un texte.

- Elle est intégrée dans le travail pour appuyer ou invalider une idée.
- La source peut figurer de manière abrégée dans le texte lui-même ou en bas de page mais doit être complète dans la bibliographie.
- En lisant, votre travail, on doit pouvoir différencier les idées d'un auteur de vos propres réflexions.



**ATTENTION** : mentionner la source dans le texte et la référence complète dans la bibliographie.

### 3.2 Comment citer ?

Il y a deux différents types de citations :

- La **citation directe** qui reprend les mots exacts de l'auteur qui sont à mettre entre guillemets.
- La **citation indirecte** qui consiste à paraphraser, c'est-à-dire reformuler les propos d'un auteur

#### **CITATION DIRECTE**

- Lorsque vous citez, reprenez le texte exact, y compris la forme (mots en italique par exemple) et les éventuelles erreurs (faire suivre le mot contenant une erreur de [sic] entre crochets).
- Les citations courtes (moins de 3 lignes) doivent être insérées directement dans le texte entre guillemets.
- Les citations plus longues sont indiquées dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail.
- Si vous modifiez une partie du texte cité, il faut l'indiquer entre crochets.

#### Exemples :

- **Ajout d'un mot** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et à les présenter comme [étant les] siens.»
- **Modification d'une partie du texte** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées [d'autrui] et à les présenter comme siens.»
- **Omission d'une partie du texte** : « Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre [...]»
- Si des références au même document se suivent dans le texte, vous pouvez utiliser l'abréviation **ibid.** pour citer le 2ème document (en ne changeant que les numéros de pages s'il y a lieu).
- Si un même livre est cité plusieurs fois, mais de façon non consécutive, utilisez l'abréviation **op.cit.**
- **Toutes les références de citations doivent se trouver dans la bibliographie complète de fin de travail**, excepté les références des dictionnaires et documents qui n'ont pas de lien direct avec le travail, mais dont on a extrait une définition ou une citation.

## CITATION INDIRECTE

**Paraphraser** signifie dire la même chose qu'un auteur avec d'autres mots. La paraphrase est très utile et permet d'améliorer la fluidité du travail. Par contre, **pour éviter le plagiat, il est impératif de faire référence au texte d'où l'information a été tirée.**

### Exemples

- Maurisse (2010) estime que le maître d'apprentissage doit être un repère pour les apprentis.
- Ainsi, Akio Morita a-t-il préféré écouter les divagations de sa fille qui s'ennuyait dans les avions de ligne plutôt que son comité de spécialistes en marketing<sup>1</sup>: ce fut la naissance du walkman.  
*En note de bas de page:* <sup>1</sup> Morita, Akio. Made in Japan : le management à la japonaise par le grand patron de Sony. Paris : R. Laffont, 1986

	Guillemets requis	Références
Production personnelle	<b>NON</b>	<b>NON</b>
Idée reprise et reformulée (paraphrase) (traduction libre)	<b>NON</b>	<b>OUI</b>
Idée reprise à l'identique (Citation longue)	<b>OUI</b> <i>+ mise en forme spéciale</i>	<b>OUI</b>
Idée reprise à l'identique (Citation courte)	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Passage copié à l'identique et traduit	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Idée reprise et issue d'une ancienne production personnelle (autocitation)	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>

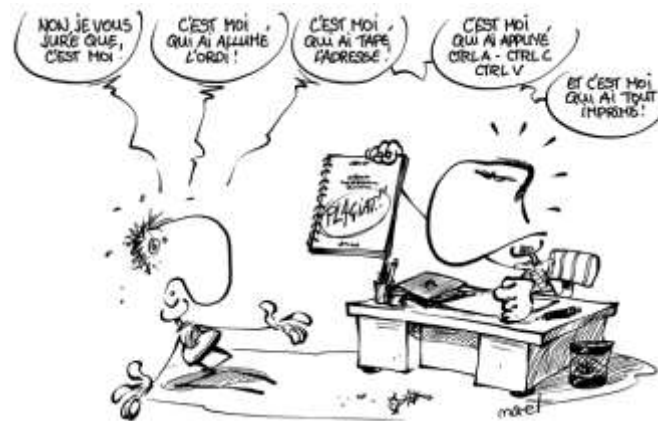
### 3.3 Pourquoi citer ?

- Pour respecter le travail des autres et le droit d'auteur.
- Pour enrichir votre travail et lui donner de la crédibilité.
- Pour prouver à votre professeur que vous avez cherché, utilisé et bien intégré l'information.
- Pour permettre à vos lecteurs de vérifier vos références.
- Pour permettre à vos lecteurs d'approfondir le sujet ou voir la citation dans son contexte.

### 3.4 Quand faut-il citer ?

#### **Toujours et sans exception :**

- Dès que vous utilisez mot à mot ce qui a été dit ou écrit (speech, texte, phrase...).
- Dès que vous paraphraser ou résumez un texte exprimé oralement ou par écrit.
- Dès que vous faites référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne.
- Dès que vous empruntez une image, une photographie, un tableau, un graphique, une carte, une musique.... quel qu'en soit le support.



Source : MARET, François. *Le miniblog* [en ligne]. 16 octobre 2013.  
 [Consulté le 8 février 2015]. Disponible à l'adresse :  
<http://www.francoismaret.ch/dotclear/index.php?2013/10/16/1245-plagiat>

### 3.5 Images

Lorsque vous insérez une image, un tableau ou un graphique dans votre travail, vous devez également en citer la source précisément **en-dessous** de l'image.

#### IMPORTANT

- Pour tout type d'illustration, si le travail est destiné à être publié, en plus de citer la source, vous devez obtenir l'autorisation explicite de l'auteur d'utiliser son image.
- Si vous choisissez une image sous licence **Creative Commons**, vous avez déjà l'autorisation. Consultez les conditions posées par l'auteur.
- Si vous utilisez une image protégée et que vous avez obtenu l'autorisation de l'auteur, mentionnez-le !
- Rajoutez à la fin des références **[reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur]**.






#### CONSEIL

Pour éviter le risque de violer le droit d'auteur, recherchez des images libres de droits :

- Soit dans la recherche avancée de GOOGLE en précisant les droits d'usage
- Soit sous licence Creative Commons. <https://search.creativecommons.org>

### 3.6 Les licences Creative Commons

Donnent des indications sur ce qui est permis de faire avec l'œuvre :

-  **BY (paternité)** : vous devez citer l'auteur de l'œuvre.
-  **ND (pas de modification)** : les modifications de l'œuvre sont interdites.
-  **NC (pas d'utilisation commerciale)** vous ne pouvez pas faire d'utilisation commerciale de l'œuvre.
-  **SA (partage des conditions initiales à l'identique)** vous devez partager l'œuvre sous les mêmes conditions.
-  **Zéro (le créateur renonce à ses droits)** Aucune limite à la diffusion de l'œuvre n'existe, sous réserve des législations locales. C'est la licence qui s'approche le plus du domaine public.

## 4 STYLES DE CITATION

Style de citation dans le texte :

Système	Nom	Appel de la citation
« auteur-date »	APA, Harvard	(auteur, date)
« numérique »	Vancouver, IEEE	Nombre (n) ou [n]
« note en bas de page »	Chicago, Turabian	Renvoi à une note de bas de page

### 4.1 La citation « auteur-date »

**Système APA** (American Psychological Association) : utilisé en psychologie, sciences sociales.

Dans le corps de texte : « Evitez de citer à tort et à travers » (Beaud, 2011, p.101)  
Selon Beaud (2011, p. 101) « évitez de citer à tort et à travers ».

Dans la bibliographie : BEAUD, M. (2011). *L'art de la thèse*. Paris : La découverte.

### 4.2 La citation numérique

**IEEE** (*Institute of Electrical and Electronics Engineers*): style de référence pour les travaux scientifiques. Chaque référence possède un numéro qui lui est propre et qui ne change pas.

Dans le corps de texte : « Evitez de citer à tort et à travers » (1)  
Selon Beaud [1] « évitez de citer à tort et à travers ».

Dans la bibliographie : [1] BEAUD, M, *L'art de la thèse*. Paris : La découverte, 2011.

### 4.3 La citation de bas de page

**CHICAGO** : utilisé dans les sciences humaines.

L'appel de la citation dans le texte renvoie à une note de bas de page où se trouve la référence bibliographique complète ou partielle du document.

Dans le corps de texte : « Evitez de citer à tort et à travers »<sup>1</sup>  
Selon Beaud<sup>1</sup> « évitez de citer à tort et à travers ».

En note de bas de page : BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*. Paris : La découverte, 2011.

En note abrégée : BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*. 2011, p.101

Dans la bibliographie : BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*. Paris : La découverte, 2011.

### 4.4 Liens

**Style APA** :

Guide présentation des citations et références bibliographiques (Haute Ecole de santé Genève)

[https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidecitationsreferences\\_2015\\_siteweb.pdf](https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidecitationsreferences_2015_siteweb.pdf)

Style de citation APA : UQAC, bibliothèque Paul-Emile Boulet

<http://docplayer.fr/1071504-Style-de-citation-apa-nadia-villeneuve-conseillere-en-information-documentaire.html>

**EPFL** : Guide de rédaction des références bibliographiques

<https://library.epfl.ch/files/content/sites/library3/files/Formations/guide-redaction-references-web.pdf>

**ISO 690** :

Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique de l'Infothèque de la HEG

[https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide\\_ref.pdf](https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref.pdf)

**Style Chicago** Résumé de l'Université de Louvain

[https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-bspa/aide- formations/Tableau%20r%C3%A9sum%C3%A9%20des%20normes%20Chicago%20\(m%C3%A9thode%20classique\).pdf](https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-bspa/aide- formations/Tableau%20r%C3%A9sum%C3%A9%20des%20normes%20Chicago%20(m%C3%A9thode%20classique).pdf)



## 5 REFERENCES

Lors de vos recherches en bibliothèque ou sur Internet enregistrer vos références sur un logiciel de gestion de référence ou noter toutes les références (complètes) qui sont utiles pour votre travail.

### 5.1 Contenu

Une référence doit contenir

- Un ou plusieurs auteurs
- Une date
- Un titre
- Un lieu d'édition et un éditeur
- Selon le style **ISBN** (*International Standard Book Number*)
- Une **adresse url** et une **date de consultation** s'il s'agit d'un site internet
- ou **DOI** (*Digital Object Identifier*)
- D'autres précisions en fonction du type de document : collection, nombre de pages, titre de la revue, support...

### 5.2 Règles

Les **références ont des règles de présentation précises** pour tous les types de support (ordre des différentes informations, ponctuation....).

Il n'est pas nécessaire de connaître les règles de présentations propres à chaque support. Un logiciel peut vous en décharger.

Les gestionnaires de gestion de références bibliographiques permettent de

- Collecter, gérer, annoter et partager des références bibliographiques
- Générer une bibliographie


### 5.3 Utiliser Zotero [www.zotero.org](http://www.zotero.org)

Zotero est un logiciel qui permet :

- De saisir automatiquement des références bibliographiques depuis les catalogues de bibliothèques et autres sites internet
- De mettre en ordre, d'annoter, de rechercher et de partager ses références dans un logiciel de traitement de texte pour la création de notes ou de bibliographies


 **ORGANISER** ses références (classer par dossiers, annoter, attribuer des mots-clés, exporter...).

 **REALISER** des bibliographies de manière automatique.

 **CAPTURER** des pages web (retrouver une page web dans le même état que lors de sa 1ère visite)

 **INSERER** des citations ou références bibliographiques dans un traitement de texte (ex. Word).

 **PARTAGER** ses références avec d'autres personnes.

 **RETROUVER** ses références à partir de n'importe où en créant un compte.

#### 5.4 Faire des fiches de lecture

Pour vous aider, vous pouvez faire des fiches de lecture. Ces fiches permettent de reprendre rapidement les informations que vous avez trouvées pour vous aider dans la rédaction de votre travail et également de conserver les références des documents utilisés.

Exemple de fiche de lecture :

Auteur(s)	
Titre du document	
Lieu, éditeur, année d'édition ISBN (pour les livres)	
Adresse du site et date de consultation DOI (pour les sites Internet)	
Résumé ou Citation intéressante pour le travail	
Divers	

## 6 BIBLIOGRAPHIE

### 6.1 Définition

Une bibliographie est une liste de références qui décrit les documents utilisés, lus ou consultés pour rédiger un travail, quel qu'en soit le support.

En plus des citations, vous devez obligatoirement fournir une bibliographie en fin de travail.

Elle se place à la fin du document après la conclusion, mais avant les annexes.

### 6.2 Normes : voir STYLES DE CITATION

Différents modèles existent pour rédiger une bibliographie.

Ces guides sont des exemples à suivre. Ils proposent de classer les différents éléments dans un ordre différent que ce soit pour les citations ou la bibliographie

- ISO 690
- APA
- Vancouver : médecine
- Chicago
- IEEE
- ... autres

Renseignez-vous auprès de votre professeur pour connaître ses exigences

### 6.3 Présentation des références bibliographiques

Si vous avez beaucoup de références, classez-les selon le système qui fait le plus de sens.

- Ordre alphabétique du nom d'auteur (ou du titre s'il n'y a pas d'auteur)
- Par thèmes (utilisé si la bibliographie comporte de très nombreuses références.)
- Par type de document (livre, périodique, thèse, site web...)
- Par numéro de citation pour le style numérique

### 6.4 Exemples (iso690)

#### **Livre :**

NOM, Prénom. *Titre*. Edition. Lieu : éditeur, année. Collection, numéro. ISBN

#### **Page web :**

NOM, Prénom. Titre de la page web. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL  
DOI

#### **Emission de TV consultée en ligne :**

*Titre particulier* [Emission TV]. Titre du programme [en ligne]. Date de diffusion. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL